

## Public et prérequis

Personnes en charge ou visant des fonctions managériales ou d'animation d'équipe. Une première expérience en management n'est pas forcément requise, mais sera un plus?

Evaluation pré-formative : motivation, capacité d'apprentissage, profil de personnalité et potentiel managérial.

## Les objectifs

Les compétences professionnelles ciblées sont les suivantes :

- Organiser l'activité de son secteur sur un horizon court terme
- Adapter le fonctionnement de son secteur aux aléas et événements
- Identifier les besoins en compétences de son secteur
- Préparer l'évolution des compétences des membres de son équipe
- Piloter au quotidien son équipe
- Analyser la performance de son secteur
- Coordonner des actions d'amélioration sur son secteur

## Modalité d'évaluation

Les connaissances et ou les capacités professionnelles de l'apprenant(e) sont évaluées en cours de formation par différents moyens : pratique et mises en situation. En fin de formation, les compétences sont évaluées par une commission d'évaluation. Le candidat doit présenter les projets ou activités réalisés en milieu professionnel : il transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification afin de montrer que les compétences professionnelles ont bien été mises en oeuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Le certificat de qualification paritaire de la métallurgie sera obtenu après validation de l'ensemble des compétences.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

La certification professionnelle peut être obtenue par capitalisation des blocs de compétences. Le candidat a la possibilité de se présenter à de nouvelles actions d'évaluation sur la conservation du bénéfice des compétences professionnelles acquises et validées, pendant un délai de 5 ans à compter de la date de la décision du jury paritaire de délibération. La réinscription sera effectuée par l'intermédiaire d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilité, ou directement par le candidat.

## Contenu de la formation

### Les modules métiers

- Communication efficace
- Management d'équipe

### RÉFÉRENCE

**MANA-101**

### CODE RNCP

**38786**

### CENTRES DE FORMATION

**NEVERS, AUXERRE**

### DURÉE DE LA FORMATION

**220.5 heures**

### ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + Formation 58-89

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Prévention et gestion des conflits
- Animation de réunion
- Gestion du temps et des priorités
- Conduite des entretiens individuels
- Gestion des compétences
- Formation de formateur interne
- Accompagnement managérial personnalisé
- Sensibilisation à l'économie d'entreprise
- Gestion de production
- Amélioration de la performance industrielle
- Conduite d'une action de progrès
- Réalisation d'audits techniques
- Législation sociale et IRP
- Gestion de projet
- Outils bureautique
- Ecrits professionnels
- Préparation aux épreuves CQPM
- Présentation aux épreuves CQPM

## Date de mise à jour

04/12/2025